

AVAS et SICTAME

Un même combat et un même objectif : Une entreprise au service de l'homme

Pour une véritable Démocratie sociale et le respect des Actionnaires Salariés¹

Vous détenez des actions Total placées dans le fonds **Total Actionnariat France**.

Pour vous, **il s'agit d'élire ceux qui vous représenteront au sein du Conseil de surveillance** de ce fonds : 14 membres titulaires et autant de suppléants. Ce conseil a pour rôle de surveiller la gestion du fonds assurée par Axa et d'exercer les droits de vote attachés aux actions, il peut présenter des résolutions aux AG d'actionnaires.

Quels enjeux ?

L'épargne des salariés et anciens salariés, placée en actions de l'entreprise, représente des sommes considérables. C'est ainsi que votre seul FCPE Actionnariat France détient 3% du capital de Total et représente plus de 5% en droits de vote et de 12% en AG des actionnaires, compte tenu du taux de présence des actionnaires.

C'est dire **l'enjeu que représente l'actionnariat salarié et le poids de son vote**. Bien conçu, l'actionnariat salarié :

- est un moyen de mieux associer les salariés à la marche et aux résultats de l'entreprise ;
- peut constituer un actionnariat stable et significatif qui renforce l'entreprise.

Cependant, **beaucoup de dirigeants utilisent l'épargne de leurs salariés pour se doter à bon compte d'un outil d'autocontrôle du capital de leur entreprise, en détournant plus ou moins à leur profit le vote des salariés actionnaires**. Total n'échappe pas à ce travers². C'est ainsi que :

- les actionnaires salariés de Total sont privés de leur droit de vote individuel, c'est le Conseil de surveillance qui exerce collectivement les droits de vote. Pourtant d'autres pratiques sont possibles : les anciens salariés actionnaires d'Elf le savent et Daniel Bouton (Président de la Société Générale et administrateur de Total) l'affirme : *« la démocratie actionnariale doit reposer sur le fait qu'une action donne droit à un suffrage. Tout salarié actionnaire a le droit de ne pas déléguer son droit de vote aux fonds salariaux investis en actions Société Générale. D'ailleurs, lors de cette assemblée, 30% des salariés ont exercé directement leur droit de vote. »*
- le seul droit des actionnaires salariés de Total est d'élire leurs représentants au Conseil de surveillance mais, pour contrôler ce Conseil, Total désigne, à côté des 14 membres élus par vous, 7 de ses représentants qui participent aux votes liés aux actions, infléchissant ainsi ou dénaturant parfois les votes du Conseil.
- si un Syndicat 'représentatif au niveau national' n'obtient pas d'élu, on lui en attribue quand même un (c'est le 'forçage') ; la Direction s'octroyant alors un siège supplémentaire. C'est ainsi que le Conseil sortant comprend 23 membres au lieu de 21 : 14 membres élus en 2003 + UN par forçage et 7 + UN = 8 pour la Direction.
- l'administrateur représentant l'actionnariat salarié dépend largement du choix de la Direction³.

Nos Objectifs :

1) Obtenir une véritable démocratie sociale et rendre aux actionnaires salariés leurs droits d'actionnaires :

«L'actionnaire ne doit pas être de second rang, quand il est salarié»⁴. C'est pourquoi, alors que la participation et l'actionnariat salarié font l'objet d'un nouveau projet de loi, AVAS et SICTAME se sont joints à la **FAS** (Fédération Française des Associations d'Actionnaires Salariés et Anciens Salariés) et à d'autres signataires pour proposer des amendements et appeler à la fin d'une exception à la démocratie actionnariale en obtenant que :

- tout actionnaire salarié, qui le demande, puisse disposer de son droit de vote et accéder à l'AG des actionnaires;
- le Conseil de surveillance exerce les droits de vote non exercés individuellement ;
- au sein de ce Conseil, ne participent aux votes que les seuls membres élus par les salariés actionnaires.

2) Développer l'actionnariat salarié et « favoriser l'accès au capital de l'entreprise ... pour tous et de façon équitable »⁵. AVAS et SICTAME ont demandé à Total d'étendre la distribution d'actions gratuites à tous, en attribuant à chacun l'équivalent en actions de 25% de sa rémunération brute annuelle. Ceci permettrait « d'amorcer la pompe » des souscriptions d'actions, notamment pour ceux qui n'ont pas de capacité d'épargne. Il convient d'élargir les possibilités d'abondement et de rechercher des systèmes de financement attractifs et sans risque.

¹ Quand nous disons 'Actionnaires salariés', il faut entendre 'Actionnaires salariés et anciens salariés'

² Voir le bulletin AVAS-SICTAME : « *Conseils de surveillance : Bidouillage et compagnie ...* » de mars 2004

³ Voir, dans ce même bulletin, l'article: « *Un Administrateur représentant l'Actionnariat Salarié choisi par la ... Direction !* »

⁴ Voir l'article, du même titre, développé dans le bulletin AVAS-SICTAME de septembre 2003

⁵ Voir le bulletin AVAS-SICTAME portant ce même titre, de novembre 2005

- 3) **Promouvoir la bonne gouvernance et améliorer la valorisation de l'entreprise.** Pour cela, il convient que :
- l'excellence économique s'accompagne de l'excellence sociale et d'un partage équitable entre les acteurs ;
 - la valorisation à long terme de l'entreprise l'emporte sur les considérations de court ou moyen terme (ceci implique notamment l'arrêt des rachats d'actions qui ont appauvri le Groupe de 22 milliards d'euros en 5 ans)⁶;
 - les pratiques de l'entreprise soient en cohérence avec les discours affichés.
- 4) **Améliorer l'information des actionnaires salariés** sur leur épargne, leurs droits, la fiscalité, la transmission de patrimoine, etc. ... **et leur permettre d'élire leur(s) représentant(s) au Conseil d'administration** de la société.

En 2003, vous avez placé AVAS-SICTAME en 2^{ème} position, en voix, avec 3 sièges sur les 14 à pourvoir. Il ne tient qu'à vous de renforcer notre pouvoir d'influence et notre action au service de vos intérêts d'**actionnaires** et de **salariés** (ou anciens salariés) et nous aider à obtenir le respect qui vous est dû à ce double titre.

AVAS-SICTAME est la seule liste à diffuser une information régulière sur son action et son analyse de l'entreprise, via ses publications: 'AVASCOPE' et 'Les Cahiers du SICTAME' ou ses bulletins: 'AVAS et SICTAME vous informent'. **Retrouvez toutes ces informations sur les sites : www.esop-avas.org et www.sictame-unsatotal.org**

AVAS-SICTAME est la seule liste à intervenir régulièrement en AG des actionnaires de Total. Les analyses, les questions écrites ou orales d'AVAS, du SICTAME ou de leurs représentants sont très pertinentes et attendues. Depuis 3 ans, le SICTAME, via le Comité d'Entreprise de Total dont il assume le Secrétariat, utilise les possibilités de la loi NRE (Nouvelles Régulations Économiques) pour faire adresser, chaque année, des observations à l'attention des actionnaires. Cette année, il a même pu faire présenter une résolution visant à améliorer l'indépendance des administrateurs, qui, en dépit de l'opposition de la Direction, a recueilli 37% des voix en AG !

AVAS-SICTAME est la seule liste à vous offrir une alliance de compétences et l'appui d'un double réseau :

- l'**AVAS**, 1^{ère} association d'actionnaires salariés créée en France il y a 20 ans et présente dans la plupart des filiales et pays où opère Total, **est de tous les combats pour promouvoir et défendre l'actionnariat salarié.**
- le **SICTAME**, créé en 1977, est l'héritier des 1^{ers} syndicats de Cadres et Techniciens de l'EP en France. En 2004, il a rejoint l'**UNSA** (Union Nationale des Syndicats Autonomes). Son **audience dans le Groupe va croissant** : 1^{er} chez Total SA et dans l'Amont et dans l'encadrement, il a désormais des élus dans l'Aval.

Pour que progresse la démocratie sociale dans l'entreprise, pour être respectés,

Choisissez le sérieux, la compétence et l'indépendance :

VOTEZ la liste AVAS - SICTAME :

1	BUTORI Bernard	Elf EP	15	BAUCOU Robert	Total SA
2	POGNOT Agnès	Total France	16	BAROIS Nicole	Total Petrochemicals
3	HENRI Bruno	Total SA	17	STIVAL Daniel	Total France
4	CLERGEAT Benoît	Elf EP	18	CASSIER Christian	Elf EP
5	RODGOLD Renaud	Total France	19	GOURAUD Olivier	Total SA
6	PETER Catherine	Total SA	20	LAFITTE Ginette	Total France
7	VILLAUMIE Jérôme	Total France	21	SOUDRON Isabelle	Elf EP
8	COUSSON Philippe	Elf EP	22	LABORDE François	TEPF
9	SPITERI Noëlle	Total France	23	SERAISSOL Bernard	Elf EP
10	BRAGUIER Frédérique	TIGF	24	GRILLET Nicole	Totalgaz
11	JACQUEMIN Marc	Elf EP	25	DEJARDIN Eugène	Total SA
12	BOTHOREL Pascale	Total SA	26	TIBI Céline	Elf EP
13	ESPERNE Jean-Michel	Total SA	27	GASCARD Alain	Total France
14	JOUANNOT Jean-Pierre	TEPF	28	VAQUIE Jean	Total SA

Cette équipe défend une conception **authentique** et **démocratique** de la représentation des actionnaires salariés. Formée de personnes reconnues professionnellement, elle couvre une large gamme de métiers et de responsabilités.

Pour recevoir l'AVASCOPE, les Cahiers du SICTAME ou les Bulletins AVAS-SICTAME,				
Téléphonez-nous : AVAS (01 41 35 92 21 ou 01 41 35 92 75) - SICTAME (01 47 44 80 19 ou 05 59 83 64 83) - ou Contactez-nous :				
AVAS : Bureau 131, Galilée, 41 Espl. Ch. de Gaulle 92907 Paris La Défense - SICTAME : Bureau 4E41, Coupole, 92078 Paris La Défense				
NOM :	Prénom :		Société :	
Lieu de travail (ou adresse) :				
Souhaite recevoir gracieusement :		AVASCOPE	et/ou	Cahiers du SICTAME
			et/ou	Bulletins AVAS-SICTAME
Tél. :				

⁶ Voir les bulletins AVAS-SICTAME de novembre 2005 : « 10 millions d'euros par jour ! ou A qui profitent les rachats d'actions » et de mars 2005 : « Que faire de tant d'argent ? »